

FORMULAIRE DE RAPPORT DE SUIVI DES REDUCTIONS D'EMISSIONS EN PRODUITS DE REEMPLOI ET AUTRES PRODUITS POUR DES PROJETS DE RENOVATION

1. L'OPERATION

Nom de l'opération :
 La Terrasse Toulouse.....

Adresse complète du projet
CS GROUP – France, Zac de la Grande Plaine, 6 Rue Brindejonc Des Moulinais,
 31500 Toulouse.....

Rénovation BBC ; OUI/ NON

Surface totale du bâtiment (m²) : 4 375 m².....

Date de fin des travaux :
septembre 2024.....

Quantités de réductions d'émissions générées :5 161 kgCO2e.....

Descriptif précis des interventions prévues et les performances techniques des produits et/ou systèmes déposés et installés :

Lors d'un réaménagement intérieur, les professionnels ont tendance à tout jeter et à tout remplacer, pour des questions techniques, financières et de temps. Au-delà de l'aspect financier, le renouvellement des matériaux a un impact non négligeable sur le bilan Carbone. Pour diminuer cet impact, le groupe CS Sopra Steria, en accord avec le propriétaire, a décidé de valoriser au maximum les matériaux existants avant d'envisager le réaménagement intérieur. Pour ce faire, chaque matériaux a été déposé proprement et valorisé à sa juste valeur : réemploi directement sur le site (en lien avec le LBC), réemploi à l'extérieur du site (avec des ressourceries locales et associatives) et enfin valorisation comme déchets pour les matériaux non valorisables. L'ensemble de cette opération de valorisation des déchets a été menée par l'entreprise d'insertion SOBRA BTP. Cette entreprise propose des parcours professionnels valorisants aux personnes éloignées de l'emploi. Sobra est un projet engagé pour le déploiement d'une économie circulaire sur le territoire, l'insertion des personnes et la structuration d'une filière d'économie sociale et solidaire pour le bâtiment de demain

Sélectionner la catégorie du ou des produit(s) valorisé(s)	renseigner les quantités	unité fonctionnelle	le produit équivalent neuf dispose t il d'une FDES dans INIES?	si oui, renseigner la valeur EGES du produit neuf équivalent	Valeur de la performance du produit valorisé (si unité en m².K/W ou W/(m².K))	si le produit équivalent neuf dispose d'une FDES dans INIES, valeur de la performance du produit neuf équivalent (si unité en m².K/W ou W/(m².K))	gains EGES associé (kg eq CO2)	Commentaires
Cloisonnement	186	m²	OUI	12,292			2 286,3	fiche 8677
Isolants thermiques et acoustiques pour murs (ITI)	172	m²	OUI	3,34911738	2,5	2,5	576,0	fiche 12561
Portes (intérieur, extérieur, portail...)	17	m²	OUI	98,4			1 672,8	fiche 29194
Rails métalliques	281	mL	OUI	2,228			626,1	fiche 5833, 2,1ml par m² placo

2. LE PORTEUR DU PROJET

Statut juridique du porteur de projet

.....SCIC SARL.....
.....

Identité du Porteur de projet

Le Porteur de projet est une personne physique

Civilité (*le cas échéant*) : Madame

Monsieur

Nom de naissance du Porteur de projet :

Nom d'usage du Porteur de projet :

Prénom :

Date de naissance :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le porteur de projet est une personne morale

Raison sociale : CLIMAT LOCAL

Nom et prénom du représentant légal : Julien LAVAUD

Qualité : Associé gérant

Coordonnées du porteur de projet (personne physique ou morale)

Adresse : 4 rue Goudouli

Code postal : 31400

Commune : Toulouse

Téléphone : 06 77 31 50 55

Courriel : julienlavaud@climatlocal.com

3. VERIFICATION DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE ET DE LA DEMONSTRATION DE L'ADDITIONNALITE DU PROJET

Éligibilité de l'opération

Le porteur de projet vérifie les critères d'éligibilité de la méthode rénovation pour l'ensemble des matériaux ou produits valorisé sur l'opération :

- L'opération est-elle une rénovation ? Oui Non

Si non, l'opération n'est pas concernée par cette méthode

- Les matériaux ou produits valorisés concernent-ils des matériaux ou produits issus du réemploi ? Oui Non

- Si non, l'opération est-elle une rénovation énergétique qui atteint au moins le niveau BBC rénovation ? Oui Non

Si oui, des pièces justificatives seront à fournir

Si non, ces matériaux ou produits ne sont pas valorisables dans le cadre de cette méthode

Démonstration de l'additionnalité du projet

Le Porteur de projet doit démontrer l'additionnalité des dispositifs et l'absence d'effet d'aubaine :

Cette action est réalisée de manière spontanée et volontaire, loin de toute obligation juridique. Le coût de cette opération (déposer les matériaux, les stocker sur le parking et chercher des exutoires durables) dépasse largement le gain occasionné par le réemploi directement des matériaux (et donc le non achat de ces matériaux).

Ce projet permet de valoriser une entreprise d'insertion (SOBRA BTP), une grande entreprise (CS SOPRA STERIA, une collectivité locale (Toulouse Métropole, https://metropole.toulouse.fr/sites/toulouse-fr/files/2023/01/waste2build_charte_economie_circulaire_btp.pdf) et une coopérative à but non lucratif agréé ESUS (Climat Local).

.....

.....

.....

.....

5. QUANTIFICATION DES REDUCTIONS D'EMISSIONS GENEREES PAR LE PROJET

Nombre de matériaux ou produits valorisés : ...5.....

- Nombre de matériaux ou produits issus du réemploi (sans changement d'usage) :
.....5.....
- Nombre de matériaux ou produits issus du réemploi (avec changement d'usage) :
.....0.....
- Nombre d'autres produits :0.....

Réduction d'émission totale (kgCO₂eq) :5 161.....

- Matériaux et produits issus du réemploi (sans changement d'usage) :
.....5 161.....
- Matériaux et produits issus du réemploi (avec changement d'usage) :
.....5 161.....
- Autres produits :

<i>Synthèse des réductions d'émission générées :</i>				
Liste des matériaux ou produits valorisés	Type de matériaux ou produits	Réduction d'émission (kgCO ₂ eq)	Quantités (en unité fonctionnel spécifique à la catégorie de matériau)	Le cas échéant, le coefficient d'évolution des performances (CEPER)
1. Cloisonnement	Placo	2 286,3	186 m ²	
2. Isolants ITI	Laine de verre	576,0	172 m ²	
3. Portes	Porte et encadrement	1 672,8	17 m ²	
4. Rails métalliques	Lisse	626,1	281 ml	
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
...				
...				
...				
...				

6. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DU PROJET

Numéro (de la grille d'évaluation)	Intitulé (de la grille d'évaluation)	Explication / Justification	Pièces justificatives
1	Travaux réalisés par des entreprises de réinsertion professionnelle ou d'aide à l'emploi	1620 heures d'insertion sur le chantier avec SOBRA (R EMPLOI)	LES HORAIRES CS GROUP.pdf

Le Porteur de projet indique les critères de la grille d'évaluation des impacts et des co-bénéfices, socio-économiques et environnementaux qui concernent son projet et qu'il souhaite valoriser, ainsi que les pièces justificatives qui seront transmises à l'Auditeur :

Synthèse des impacts et des co-bénéfices :				
	Socio-économique	Confort et santé	Préservation de l'environnement et biodiversité	Sécurité et accessibilité
Nombre de points bonus validés par le projet	10..	2..
Nombre de points bonus de la thématique	21	40	29	7
Pourcentage de bonus validé par thématique	47,6...%	...0..%	...0..%	...28,6..%

7. PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour chaque opération, le porteur de projet ou son délégataire devra apporter les pièces justificatives suivantes :

- Un acte de notoriété de moins d'un an justifiant la propriété du bâtiment ;
- Coordonnées complètes du porteur de projet ;
- Adresse complète du projet ;
- Surface totale du bâtiment concerné ;
- ~~Le cas échéant, atteinte du niveau BBC rénovation ;~~
- Date de fin des travaux .

En complément de ces informations génériques, les pièces justificatives suivantes devront pouvoir être présentées à l'auditeur pour chaque matériau ou produits valorisé :

Pour les matériaux ou produits réemployés :

- Photos de l'installation du matériau ;
- ~~Justificatif des quantités de produit valorisé (facture des entreprises, facture d'achat de matériaux ou produits);~~
- ~~Justification de l'aptitude à l'emploi et de la performance du produit ou matériaux valorisé (le cas échéant)~~

~~Pour les autres matériaux ou produits :~~

- ~~Photos de l'installation du matériau ;~~
- ~~Fiche technique des produits installés (type de matériau, marque, modèle, caractéristiques thermiques);~~
- ~~FDES des produits concernés ;~~
- ~~Justificatif des quantités de produit valorisé (facture des entreprises, facture d'achat de matériaux ou produits, contrat de cession à titre gratuit);~~

Le Porteur de projet devra également fournir les pièces justificatives permettant de justifier les impacts sociaux et environnementaux indiqués en partie 6 du présent formulaire, pour les bonifications qu'il souhaite justifier.



Dans le cas où un acteur serait délégataire de plusieurs porteurs de projets (par exemple dans le cas de l'agrégation de plusieurs projets de rénovation de logements individuels), il devra également fournir une preuve du fait que chaque propriétaire lui transfère les droits de valoriser les réductions d'émission.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Signature

Je reconnais que toutes les informations renseignées dans le présent formulaire sont exactes.

Je reconnais avoir pris connaissance de la méthode Rénovation de réductions des émissions en rénovation du label Bas-Carbone ainsi que du référentiel paru au Journal officiel de la République Française du 28 novembre 2018.

J'ai connaissance que ce projet, s'il est validé par l'Autorité, vise la certification des réductions d'émissions susmentionnées auprès du label Bas-Carbone, réductions qui seront attribuées après une vérification et que je devrai transférer au financeur de mon projet.

Toulouse, le 31 mars 2025

Signature